

2FSI
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 418 912 €

Siège social : 50 Allée des Armandières
69250 MONTANAY

908 478 811 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 26 MAI 2026**

SIXIEME DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social et l'établissement principal de la société au 344 chemin Vert, 01600 REYRIEUX, à compter de ce jour.

Aucune activité n'est conservée sur l'ancien siège.

Cette décision est adoptée sans réserve.

SEPTIEME DECISION

L'associé unique modifie en conséquence les statuts de la société et plus précisément l'article 4 des statuts qui sera désormais rédigé ainsi qu'il suit :

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé au 344 chemin Vert, 01600 REYRIEUX.

Le reste sans changement.

Les statuts sont également mis à jour des dispositions légales existantes.

Cette décision est adoptée sans réserve.

HUITIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente décision, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires et, notamment, le transfert de siège de la société au Greffe de Bourg en Bresse.

Cette décision est adoptée sans réserve.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Monsieur Frédéric FRANC
Président, Associé unique

Frédéric FRANC

✓ Certifié par  yousign

Madame Christine BERLIOZ
Secrétaire de séance

